

Décision n°49/2025

Objet : Don de M. Gérald MONGIN d'une gravure encadrée de Bonaparte à la bataille d'Arcole – Acceptation

Le Maire de la Commune de Vendargues ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-22 9° ;

VU la délibération du conseil municipal n°91/2023 en date du 6 décembre 2023, attribuant à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment celle d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

CONSIDERANT le souhait de M. Gérald MONGIN, en sa qualité déclarée d'ayant-droit, suite au don qu'il a lui-même reçu de la veuve de M. Christian ALIOTTI, de faire don à la commune d'une œuvre napoléonienne dans le cadre du projet communal de constitution d'un fonds patrimonial et d'exposition au sein de la Maison Serre, dédié à la mémoire des lieux ;

DECIDE

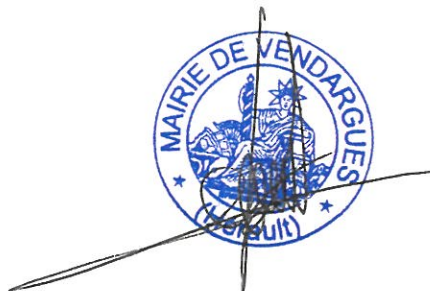
- Article 1** d'accepter le don de M. Gérald MONGIN, domicilié 11 rue du grenache à Montpellier (34090), de l'œuvre suivante :
- une gravure, en noir et blanc, représentant Bonaparte à la bataille d'Arcole, peinte par Le-Gros et gravée par J. Longhi (1798), d'une dimension d'environ 65 cm x 45 cm, encadrée.
- Article 2** Cette donation est effectuée sans condition explicite ou implicite, et sans attente d'action réciproque.
- Article 3** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine réunion publique du conseil municipal.
- Article 4** Monsieur le Maire informe du caractère exécutoire du présent acte qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au contrôle de légalité.

Décision certifiée exécutoire par :

Transmission en Préfecture

Mise en ligne le01/07/2025.....

Fait à Vendargues, le 1^{er} juillet 2025.
Le Maire,
Guy LAURET.



Accusé de réception en préfecture
034-213403272-20250701-DM49-2025-AU
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

